

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC

Séance extraordinaire du conseil de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, tenue exceptionnellement à huis-clos le 13 novembre à 12 h, à Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

Sont présents :  
M. François Racine, conseiller, par téléphone  
M. Jean-Guy Lajeunesse, conseiller, par téléphone  
M. Yves Legault, conseiller, par téléphone  
M. Jean-Guy Bleau, conseiller, par téléphone  
M. François Robillard, conseiller, par téléphone  
Mme Frédérique Lanthier, conseillère, par téléphone

Formant le quorum du conseil sous la présidence de la mairesse M<sup>e</sup> Sonia Paulus (par téléphone).

Sont aussi présents :  
Karl Scanlan, directeur général  
M<sup>e</sup> Marie-Josée Russo, greffière et directrice générale adjointe

SUR CE :

ORDRE DU JOUR - ADOPTION

---

...Au début de la séance, la mairesse demande la lecture de l'avis de convocation pour prendre en considération les points suivants :

1. SP-2020-019- Construction d'un remblai dans le secteur de l'usine d'eau potable- Octroi de contrat ;
2. Période de question ;
3. Levée de la séance.

2020-11-266

SP-2020-019- CONSTRUCTION D'UN REMBLAI DANS LE  
SECTEUR DE L'USINE D'EAU POTABLE- OCTROI DE  
CONTRAT

---

CONSIDÉRANT l'appel d'offres SP- 2020-019 sur SÉAO;

CONSIDÉRANT l'ouverture et l'analyse des soumissions qui ont eu lieu le 12 novembre 2020 et qui se lit comme suit :

Entreprises	Montant de la soumission avant taxes
Eurovia Québec Grands Projets	472 450,53 \$
Loiselle Inc	556 641,90 \$
9267-7368 Québec Inc.	560 790,03 \$
Duroking Construction	600 026,20 \$
Béluga Construction	728 450,00 \$
Sanexen Services environnementaux	735 740,00 \$
Demix Construction	743 673,00 \$
Pronex Exavation Inc.	782 699,04 \$
Charex Inc.	848 271,00 \$
Excavation Gricon	901 633,65 \$
Construction Désormeaux et Bibeau Inc	920 001,00 \$

Le 13 novembre 2020

*CONSIDÉRANT la recommandation de monsieur Carl Gabrion, ingénieur de la Ville, d'octroyer ledit contrat à l'entreprise « Eurovia Québec Grands Projets », et ce, conformément au Règlement de gestion contractuelle en vigueur;*

*Il est proposé par le conseiller Yves Legault  
appuyé par le conseiller François Racine  
et résolu*

*D'octroyer le contrat SP-2020-019 pour la construction d'un remblai dans le secteur de l'usine d'eau potable à l'entreprise Eurovia Québec Grands Projets pour un montant de quatre cent soixante-douze mille quatre cent cinquante et cinquante-trois sous (472 450,53\$) plus toutes taxes applicables.*

#### *PÉRIODE DE QUESTIONS*

---

*Les sujets à discuter étant terminés, la mairesse demande aux personnes présentes dans l'assistance si elles ont des questions à soumettre aux membres du conseil.*

*La période de questions étant terminée, la mairesse demande la levée de la séance.*

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

2020-11-267

#### *LEVÉE DE LA SÉANCE*

---

*Il est proposé par le conseiller François Racine  
appuyé par le conseiller Jean-Guy Lajeunesse  
et résolu*

*De lever la séance à 12 h 07.*

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

---

*MAIRESSE*

---

*GREFFIÈRE*

*Le 13 novembre 2020*